
COMMUNICATIONS DE LA MUNICIPALITE AU CONSEIL COMMUNAL
Séance de l'Organe délibérant du 25 juin 2009

1. PERSONNEL (Raymond Bron)**Formation continue des collaborateurs**

La politique de renforcement des compétences menée par la Municipalité vise les objectifs suivants :

- responsabiliser le collaborateur dans la prise en compte de son propre développement,
- maintenir et développer les compétences nécessaires pour un service de qualité dans l'ensemble des activités déployées par nos collaborateurs,
- permettre l'acquisition de compétences nouvelles correspondant à l'évolution des tâches et des techniques.

L'analyse des demandes formulées par le personnel et la Municipalité dans le cadre des appréciations annuelles, associée aux objectifs fixés ainsi qu'aux opportunités de formations actuelles, ont abouti à une première série d'octrois de formations.

Ainsi, Mesdames Bertusi et Novoa suivront des formations certifiées aboutissant respectivement au titre d'experte en finances et controlling et d'agente d'exploitation, alors que Monsieur Gindroz a suivi la formation d'expert communal AEAI (Association des Etablissements cantonaux des Assurances Incendie), et en a obtenu le certificat.

Parallèlement à ces formations certificatives, des cours ou séminaires de perfectionnement sont suivis en fonction des disponibilités.

Compte tenu des formations en attente et des opportunités à saisir, il n'est pas exclu que le budget de formation soit quelque peu dépassé en 2009, contrairement aux années précédentes.

Le travail entrepris, permettant à nos collaboratrices et collaborateurs de continuer à répondre à l'exigence croissante de notre environnement, se poursuivra progressivement par la mise en place de plans de formation à moyen terme, individuels ou par fonction ; ils concerneront notamment les formations en informatique.

2. AFFAIRES GENERALES (Raymond Bron)**Lausanne Région**

Pour la première fois de son existence, cette association met sur pied une manifestation décentralisée simultanément dans les 29 communes qui la composent.

Le dimanche 4 octobre prochain, sous l'égide de **la région en mouvement**, plus de septante activités sportives pourront être pratiquées gratuitement grâce notamment à l'engagement des clubs sportifs.

Dans chaque commune, il sera possible de s'essayer à un sport moins connu et d'obtenir renseignements et conseils.

Pour Cugy, le Nordic Walking a été retenu, mais il sera possible de pratiquer la capoeira à Bretigny, la gym fit à Morrens, le karaté à Froideville et le tir au Mont.

La liste complète et toutes les informations utiles figurent sur le site www.journeesportiveregionale.ch

3. SERVICE DES EAUX (Jacqueline Franzini)

Autocontrôle de la distribution d'eau

Le Service de la consommation et des affaires vétérinaires a visité notre réseau et approuvé notre procédure d'autocontrôle de la distribution d'eau. Pour rappel, cette procédure, systématiquement établie, comprend, notamment, une analyse des risques et défauts identifiés, des directives de travail de contrôle et d'entretien, ainsi que des fiches d'observation à compléter par notre employé communal.

Quelques travaux, de minime importance, doivent être effectués. Le bon état d'entretien de nos ouvrages a été relevé.

Recherche de nouvelles sources

La recherche de nouvelles sources sur notre territoire, effectuée par un bureau d'ingénieurs hydrologues, a été ralentie par rapport au programme initial.

L'an passé, l'accent a été mis sur l'inventaire des sources et captages, en faisant un recensement précis des captages existants, privés ou alimentant les fontaines. Des mesures relatives au débit des eaux, leur température et leur conductivité devaient aussi être répertoriées. Le mauvais temps de l'automne dernier et l'arrivée prématurée de l'hiver n'ont pas permis de terminer ces travaux, comme prévu, en 2008. La fin de cette phase est donc reportée en 2009, repoussant par la même occasion la suite des recherches.

4. AFFAIRES CULTURELLES ET LOISIRS (Jacqueline Franzini)

Semaine de la mobilité

La Municipalité a souhaité renouveler la collaboration avec le Canton pour la semaine de la mobilité, qui aura lieu du 14 au 21 septembre 2009.

L'accent sera porté sur un rallye, qui pourra être effectué en groupe ou individuellement. Des questions permettant de faire connaissance avec notre environnement agrémenteront cette balade le long d'un parcours d'environ 3 km, se situant principalement dans nos forêts.

5. FINANCES (José Rohrer)

Contentieux

Le tribunal des baux a confirmé le droit de notre commune au remboursement des locations dues par le Théâtre de la Maison. Ainsi, notre agent d'affaire a été mandaté pour récupérer tant que faire se peut les montants facturés.

Système de contrôle interne

La Municipalité a répondu favorablement à la demande du président de la Cour des comptes d'associer notre commune à un audit d'une douzaine de communes vaudoises ; cet audit doit permettre une appréciation sur l'état des systèmes de contrôle en vigueur dans les collectivités publiques.

Le premier contact avec les représentants de la Cour des comptes a permis de clarifier les questions auxquelles nous avons à répondre en vue d'identifier le niveau du système de contrôle interne de la Commune.

Un rapport global sur les 12 communes concernées sera produit à la fin de l'exercice. A notre demande, une deuxième séance dans le courant de l'automne permettra de clarifier nos forces et faiblesses en la matière. Cependant, nous pouvons d'ores et déjà relever que la formalisation par écrit de nombre de procédures déjà suivies actuellement dans le cadre des activités administratives et financières permettra d'atteindre le niveau formalisé souhaitable.

6. BATIMENTS COMMUNAUX (José Rohrer)

Maison de Commune

Les travaux en vue de finaliser les plans de la Maison de Commune, nécessaires à l'élaboration des soumissions, sont en passe d'être terminés. Les réflexions portant sur le type et le mode de chauffage à utiliser ont débuté avec plusieurs variantes à l'étude notamment l'utilisation de pellets ou de plaquettes.

La Municipalité, considérant les lieux de l'Ancienne Forge, la Maison de Commune et l'espace vert comme un ensemble à traiter globalement, plusieurs séances de coordination ont été organisées avec les mandataires afin d'affiner les solutions architecturales à mettre en œuvre pour valoriser le site.

Assainissement du collège de la Chavanne

La Municipalité a procédé à l'adjudication d'une première série de travaux lourds qui seront effectués durant les vacances d'été.

Les échafaudages apparaîtront dans les semaines à venir. Il sera en principe procédé aux travaux de maçonnerie qui permettront de répondre aux normes incendie en vigueur, de créer les sorties de secours et de poser ultérieurement l'escalier.

Il sera en outre procédé au remplacement des douches de la salle de gymnastique ainsi qu'au changement des sols endommagés lors des orages de juillet 2008.

A noter pour terminer que 1300 mètres carrés de bois ont été réservés et sont en cours de traitement pour la réalisation des revêtements de façades.

7. FORETS (Pierre-André Janin)

La carte des peuplements pour les forêts communales permet de connaître les essences qui composent nos forêts, leur localisation et leur taille. Cet outil, indispensable à la gestion de nos forêts, est périmé et doit être mis à jour. Cette opération s'effectue tous les 15 ans en moyenne.

Quant au plan de gestion forestier, également périmé, il ne sert pas uniquement à la statistique forestière du Canton et à la fixation des possibilités communales ; c'est avant tout le principal outil de contrôle dont disposent les communes pour vérifier la qualité de leur gestion forestière.

Une somme d'environ Fr. 15'000.— sera ajoutée au budget 2010 pour réaliser ces documents.

8. NOUVELLE DECHETTERIE (Pierre-André Janin)

Suite à l'acceptation par le Conseil du préavis no 42/09, la Municipalité a décidé de s'adjoindre les compétences d'un groupe d'accompagnement consultatif qui examinera le projet définitif, les appels d'offres et les soumissions rentrées.

Ce groupe est composé de Messieurs Samuel Droguet, Michel Rudaz et Philippe Schmittler. La première séance de travail est agendée au mercredi 1^{er} juillet 2009.

Par lettre datée du 16 juin 2009, la Municipalité de Morrens nous a fait savoir qu'elle renonçait momentanément à une collaboration sous quelque forme que ce soit.

Une rencontre avec la commune de Morrens sera prochainement organisée pour régler la question des chemins d'accès.

9. POLICE (Pierre-André Janin)

La commission de police s'est réunie le 18 juin 2009 afin, principalement, d'analyser les résultats du sondage effectué au sujet de la sécurité de proximité.

Une première approche de ces résultats a été effectuée, et sera publiée dans le prochain numéro des « Reflets de Cugy ».

10. ROUTES (Marianne Grec)

Dans le cadre des mesures complémentaires prévues dans le préavis no 28/07, la Municipalité a pris la décision d'installer un, voire deux coussins berlinois au chemin du Château.

Conformément à notre information du 4 décembre 2008, la pose du radar de la Commune se poursuit régulièrement dans toutes les zones 30 km/h.

11. DIVERS

En raison de la faible participation des habitants à la journée « découverte du patrimoine », la Municipalité a décidé de reporter cette manifestation.

LA MUNICIPALITE